

RÉGIONAUX Benjamins / Minimes Dimanche 4 Juin 2017 Stade Georges Fatome à Tourlaville



	Horaires	Hauteur	Perche	Long	Triple S.	Poids	Javelot	Disque	Marteau	
Épreuves	10h30	Confirmation des engagés et des jurys								
	10h45	Réunion de jury								
200m Haies <mark>MF</mark> MG	11h30	MF		BF	MG	BG			BF - MF	
50m BF	11h50		<mark>BF</mark> - MF				BF	MG		
50m BG	12h00									
50m MF	12h10									
50m MG	12h20	PODIUMS								
Finale 50m	12h45				MF					
	13h00			BG		BF				
50m Haies (0.65) BF	13h15	MG					MF	BG		
50m Haies (0.76) BG	13h30									
80m Haies (0.76) MF	13h45	PODIUMS								
100m Haies (0.84) MG	14h00				BF				<mark>BG</mark> - MG	
Finale 50m haies	14h20			MG		MF				
100m BF	14h45	BG	<mark>BG</mark> - MG				MG	BF		
100m BG	15h00	PODIUMS								
100m MF	15h15									
100m MG	15h30				BG					
2000m et 3000m <mark>MF</mark> - MG	15h45	PODIUMS								
2000m marche <mark>BF</mark> - <mark>BG</mark>	16h00	BF		MF		MG	BG			
3000m marche <mark>MF</mark> - MG	16h20							MF		
1000m <mark>BF</mark> - <mark>BG</mark>	16h50									
1000m <mark>MF</mark> - MG	17h05	PODIUMS								
Relais 4x60 BF - BG	16h35									
Relais 4x60 MF - MG	17h30									
	17h45				PODI	UMS				

Règlements de la compétition

Mode de qualification: Sur minima.

Date limite de réalisation des performances: Dimanche 28 Mai - 23h59.

Mise en ligne de la liste des qualifiés : Sur le site le Lundi 29 Mai dans la journée.

Confirmations d'engagement avant le Vendredi 2 Juin – 12h00.

<u>Qualification exceptionnelle</u>: Á faire par mail (document disponible dans ce livret) à <u>normandie.crj@gmail.com</u> avant le 29 mai 12h00

Règlement technique:

- 1. Les montées de barre pour la hauteur et la perche seront validées par le juge arbitre au plus tard 5 jours avant la compétition.
- 2. Nombre d'essais illimités à la perche et en hauteur (arrêt du concours après 3 échecs consécutifs).
- **3.** 4 essais sur tous les autres concours. Les concours pourront être dédoublés en fonction du nombre de confirmés.
- **4.** Nombre d'épreuves maximum par athlète : 4 pour les BE et les MI. Interdiction de doubler demi-fond et marche. Pas plus de 2 courses/marche (hors finales) par athlète.
- **5.** Séries des courses et composition des concours réalisés en fonction des meilleures performances des athlètes. Merci de surveiller la liste des groupes en chambre d'appel.
- **6.** Finale du 50 et du 50 m haies : **8** meilleurs temps par catégorie qualifiés en finale. Pointage en chambre d'appel pour confirmer sa participation en finale.
- **7.** Confirmation en chambre d'appel des athlètes et non des entraîneurs. Limite de confirmation : 1h00 avant l'épreuve en chambre d'appel.

Ossature de base:

Direction de réunion	Stéphane Lepoittevin				
Directeur de compétition	Éric Vastel				
Juge arbitre	Pierre Boivin				

Jury : Les jurys seront à engager avant le vendredi 2 juin 12h00 sur le site de la Ligue.

Rappel du quota de jury.

3 à 5 athlètes = 1 jury – de 6 à 10 athlètes = 2 jurys – 11 à 15 athlètes = 3 jurys – de 16 à 20 athlètes = 4 jurys.

Les hors concours ne seront pas acceptés.

Un triathlon sera extrait à l'issue de la compétition.